

Sainte-Adèle à l'eau claire en 2008

Journal La Vallée 18 mai 2007 p. 4

La Ville de Sainte-Adèle améliorera son réseau d'égout en y investissant 4,7 M\$. Cet investissement réduira la contribution adéloise à la pollution de la rivière du Nord dès le printemps 2008.

LOUIS-XAVIER MICHAUD

redaction.lavallee@hebdomasquebecor.com

«On a plusieurs scénarios de financement, mais le processus est déjà amorcé. Peu importe les subventions obtenues, la Ville assumera le reste des coûts», a déclaré lundi matin le maire de Sainte-Adèle, Jean-Paul Cardinal.

Les travaux prévoient une restructuration globale des conduites sur le territoire de la

municipalité et l'amélioration des installations à l'usine d'épuration Mont-Rolland. Cette usine construite en 1985 ne répondait plus depuis longtemps à la production d'eaux usées à cause de la forte augmentation de la population des quinze dernières années.

On promet que la concentration de coliformes fécaux passera de 50 000 unités par 100 mL à 5 000. Une amélioration notoire pour ce qui constituait un des

problèmes les plus urgents dans l'ensemble du bassin versant de la rivière du Nord, qui regroupe 27 villes de Saint-Dominat à Saint-André-d'Argenteuil.

«Maintenant qu'on a fait notre part, c'est au tour des autres villes en aval et en amont d'aider la rivière du Nord. On ne peut pas prendre soin de l'eau en se bornant aux limites administratives. C'est notre qualité de vie qui en dépend», affirme Jean-Paul Cardinal.

Abrinord à la rescousse

Ces grands travaux annoncés résultent d'une entente avec l'organisme de bassin versant de la rivière du Nord, Abrinord. Parmi les 33 organisations majeures du genre au Québec, elle est la première à avoir convenu d'un plan d'action avec une municipalité de l'envergure de Sainte-Adèle.

«Depuis la création d'Abrinord en 2003, la Ville s'est impliquée.

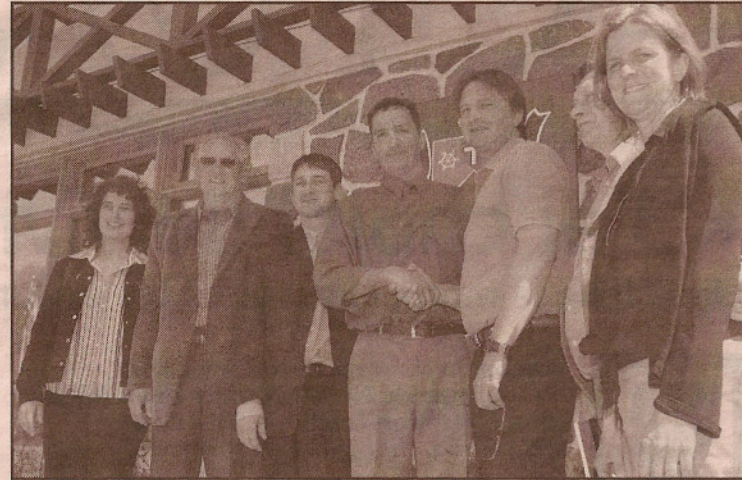


photo : Louis-Xavier Michaud

Une poignée de main entre André Goulet, le président d'Abrinord, et Jean-Paul Cardinal, le maire de Sainte-Adèle, pour sceller la première entente de bassin versant des Laurentides. Les témoins: Agnès Grondin et Jacques Ruelland, du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, Benoît Gravel, directeur général d'Abrinord, Charles Garnier, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, et Josée Barbeau, conseillère municipale à l'environnement.

Le Plan directeur de l'eau nous a permis d'établir un diagnostic et Sainte-Adèle faisait partie des priorités, explique André

Goulet, président d'Abrinord. Pour la suite, nous savons où travailler. Il reste à déterminer comment ce sera fait.»